

Postulat pour une amélioration de la desserte en bus

Conseil communal de Vully-les-Lacs du mardi 9 décembre 2025 à Montmagny

Antoine Parisod et Philippe Loup

Introduction - Préambule

Lors de la séance du Conseil communal du 24 juin 2025, le Conseiller Philippe Loup a demandé s'il était envisageable d'améliorer la desserte en bus pour le village de Montmagny, par exemple en faisant revenir le bus Avenches > Villars-le-Grand > Chabrey > Cudrefin par Montet et Montmagny.

Lors de la séance du Conseil communal du 23 septembre 2025, le Municipal en charge des transports, M. Alain Bally a fait une présentation sur la mobilité douce en général et la desserte en bus de notre commune en particulier. Il a notamment présenté le fonctionnement de la planification et de la répartition du financement des lignes, pour arriver à la conclusion qu'il était trop cher et trop compliqué, voire impossible d'améliorer la desserte en bus de notre commune, notamment dans les petits villages au vu du faible nombre de voyageurs empruntant le service de bus.

Les Conseillers Antoine Parisod et Philippe Loup ne partagent pas cet avis.

En proposant ce postulat, nous pensons qu'une amélioration significative de la desserte en bus pour les petits villages de notre commune est possible. Une réorganisation des lignes, sans expansion, et par conséquent sans coûts d'exploitation supplémentaires permettrait d'offrir un service acceptable à beaucoup.

Aujourd'hui, seulement 66 % de la population de la commune est desservie par un service de bus permettant d'atteindre une gare ferroviaire d'une manière convenable. En suivant la proposition de ce postulat, pour un prix équivalent, il sera possible d'offrir un service identique à toute la population.

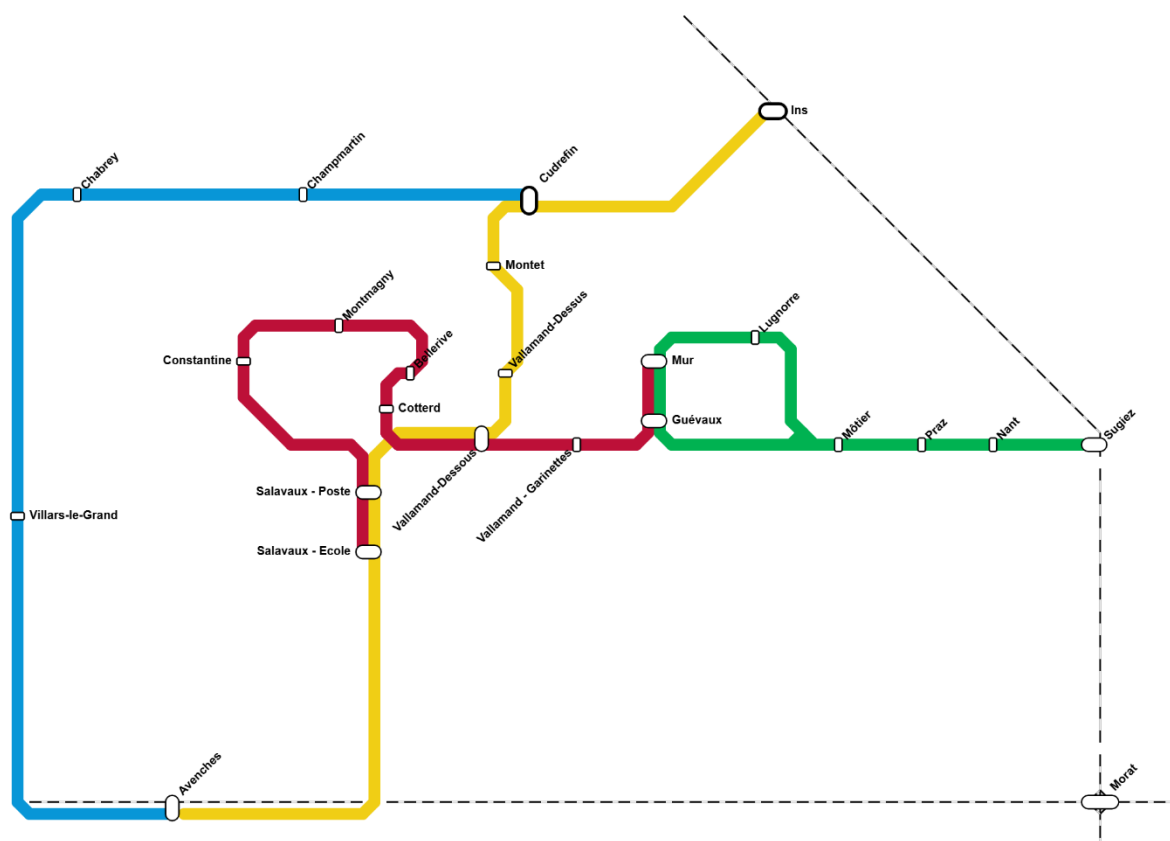
Demande

Après une étude de la situation actuelle du système de transport public du Vully, nous demandons au Conseil communal de Vully-les-Lacs d'accepter le postulat qui demande à la Municipalité d'insister auprès de toutes les autorités compétentes en la matière afin de modifier le parcours des lignes de bus au plus proche de la solution proposée.

Situation actuelle

La Commune est traversée par 4 lignes de bus, à savoir :

- **N°530 : Sugiez – Lugnorre – Mur**
 - 12x / jour Sugiez > Lugnorre
 - 13x / jour Lugnorre > Sugiez
- **N°535 : Avenches – Salavaux – Cudrefin – Ins**
 - 13x / jour Avenches > Ins
 - 12x / jour Ins > Avenches
- **N°538 : Salavaux – Mur – Salavaux**
 - 4x / jour Salavaux > Mur (matin)
 - 4x / jour Mur > Salavaux (soirée)
- **N°540 : Avenches – Villars-le-Grand – Cudrefin**
 - 11x / jour Avenches > Cudrefin
 - 11x / jour Cudrefin > Avenches



Il y a 13 arrêts de bus sur le territoire communal, à savoir :

Villars-le-Grand, Chabrey, Montmagny, Constantine, Bellerive, Cotterd, Salavaux – Ecole, Salavaux – Poste, Vallamand-Dessus, Vallamand-Dessous, Vallamand – Garinettes, Mur, Guévaux

Constatation

La desserte de bus dans notre commune est très insatisfaisante, notamment dans les villages desservis par la ligne 538 reliant Salavaux à Mur.

Pour rappel, la ligne 538 fait une sorte de boucle entre Salavaux et Mur, qu'elle parcourt 4x dans un sens le matin et 4x dans l'autre sens l'après-midi sans mener à nulle part.

Salavaux – Ecole > Salavaux – Poste > Constantine > Montmagny > Bellerive > Cotterd > Vallamand-Dessous > Vallamand – Garinettes > Guévaux > Mur > Guévaux > Vallamand – Garinettes > Vallamand-Dessous > Salavaux – Poste > Salavaux – Ecole

Un voyageur de Constantine souhaitant se rendre à Salavaux en empruntant la ligne 538 dans le sens décrit ci-dessus devra notamment aller faire un demi-tour à Mur, alors que le bus passe à Salavaux (entre Cotterd et Vallamand-Dessous) sans s'y arrêter...

Le tableau ci-contre (source Rapport de gestion 2022) présente le nombre d'habitants par village de la commune de Vully-les-Lacs.

La population située sur la ligne 538 (villages de Constantine, Bellerive, Cotterd, Mur et Montmagny) représente 32,7% de la population de la commune de Vully-les-Lacs. Ainsi, un tiers de la commune ne bénéficie pas d'une desserte en transports publics digne d'une commune telle que la nôtre.

Salavaux	986
Vallamand	582
Villars-le-Grand	483
Chabrey	425
Constantine	294
Bellerive	246
Cotterd	236
Mur	215
Montmagny	210
Total	3677

Proposition

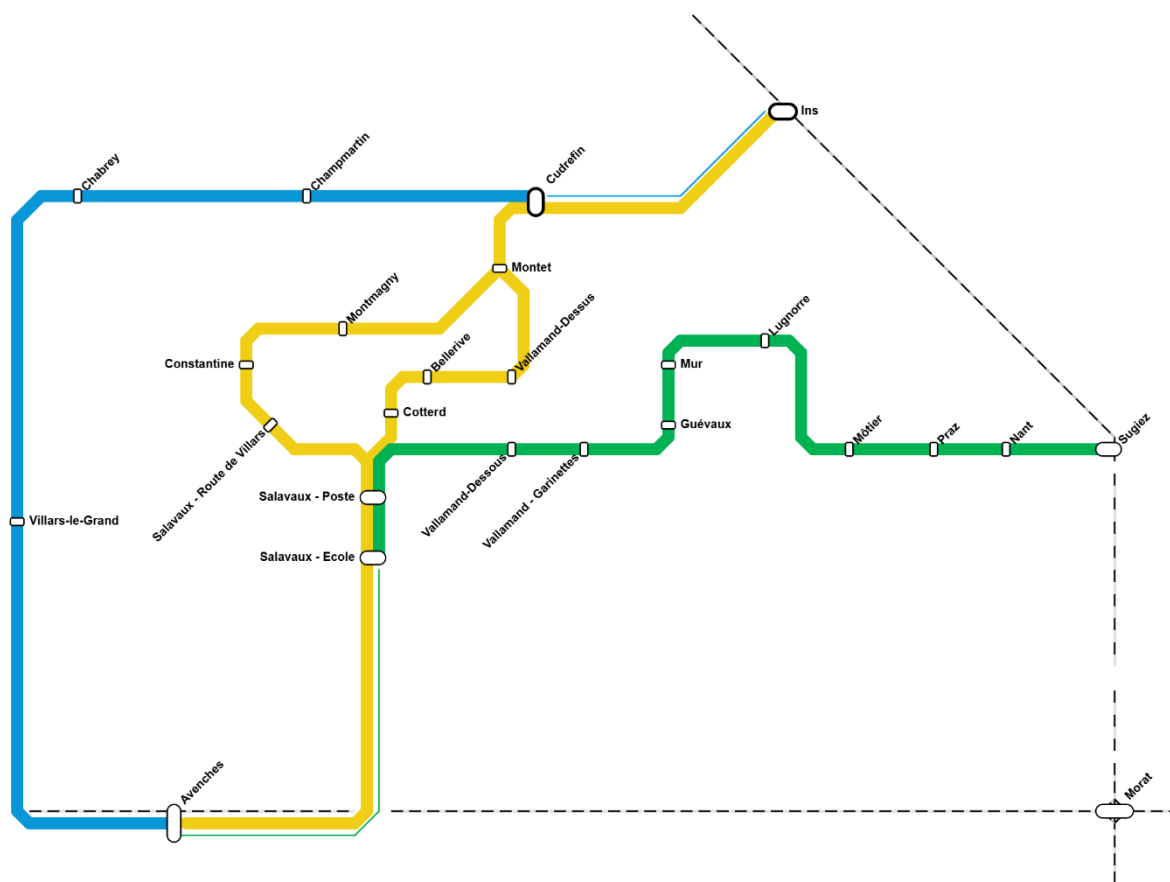
Ce postulat propose de modifier la desserte en bus sur notre Commune avec comme objectif que chaque village du Vully soit desservi par une ligne reliant directement (ou indirectement) deux gares.

Afin d'y parvenir, nous proposons de réaliser les 3 lignes suivantes :

Avenches – Villars-le-Grand – Cudrefin (– Ins)

Avenches – Salavaux – Cudrefin – Ins

(Avenches –) Salavaux – Lugnorre – Sugiez



Les points clés de la proposition

- Tronçons alternés Constantine-Montmagny et Bellerive-Vallamand Dessus
- Connexion directe de Salavaux vers les gares d'Avenches, Ins et Sugiez
- Une liaison Vully VD / Vully FR, un atout pour le tourisme
- Nouvel arrêt à Salavaux – Route de Villars
- Une réorganisation des lignes, sans expansion, avec des coûts d'exploitation similaires

Tronçons alternés Constantine-Montmagny et Bellerive-Vallamand Dessus

Afin de proposer des dessertes de bus attractives dans chaque village, c'est-à-dire reliant deux gares, tout en maintenant les coûts d'exploitation, il est proposé de desservir de façon alternée les villages de Constantine-Montmagny et Cotterd-Bellerive-Vallamand Dessus sur la ligne Avenches – Salavaux – Cudrefin – Ins. Ceci implique évidemment une fréquence de desserte plus faible pour ces villages que dans les autres.

En reprenant le tableau de population du rapport 2022 de la commission de gestion, on peut constater que les villages de Constantine, Bellerive, Cotterd et Montmagny sont parmi les moins peuplés de la Commune et que le potentiel de voyageurs y est donc plus bas. En ce qui concerne le village de Vallamand, les chiffres à disposition ne distinguent pas les habitants situés à Vallamand-Dessus et Vallamand-Dessous. En divisant leur nombre par 2, on obtient 291 habitants par village.

Bien qu'offrant une desserte moins fréquente que dans les autres villages, la solution avec tronçons alternés améliore grandement la desserte des petits villages de la commune par rapport à la situation actuelle, en les reliant directement au village de Salavaux et aux gares d'Avenches et Ins. Les 12 trajets aller-retour entre Avenches et Ins, permettent 6 trajets dans chaque direction pour les petits villages, soit une amélioration importante par rapport à la ligne 538 actuelle (boucle Salavaux-Mur). La ligne étant reliée directement aux gares d'Avenches et Ins, les voyageurs à destination des centres urbains ont la possibilité d'emprunter la ligne dans un sens ou dans l'autre pour s'y rendre. Par exemple Constantine > Ins > Berne ou Constantine > Avenches > Berne. Ainsi, pour un voyageur de Constantine les 6 trajets dans chaque direction offrent 12 possibilités de relier Berne.

A noter qu'une desserte simultanée des deux tronçons est potentiellement nécessaire aux horaires scolaires.

Connexion directe de Salavaux vers les gares d'Avenches, Ins et Sugiez

Vully-les-Lacs ne possède aucune gare sur son territoire communal, cependant avec la proposition faite de réaliser un réseau de 3 lignes de bus, le village-centre de Salavaux est reliée de façon directe aux gares d'Avenches, Sugiez et Ins. Ces trois gares étant situées sur des axes ferroviaires différents, les possibilités de connexions vers les centres urbains (Neuchâtel, Bienne, Berne, Fribourg, Morat, Payerne, Lausanne) sont démultipliées. L'arrêt de bus, qu'on nous a vendu comme « gare routière », n'aura enfin plus à rougir de ce terme.

Une liaison Vully VD / Vully FR, atout pour le tourisme

Le prolongement de la ligne Sugiez-Lugnorre jusqu'à Salavaux et la création d'une liaison entre le Vully vaudois et le Vully fribourgeois et un plus indéniable pour le tourisme dans notre région.

Les visiteurs pourront profiter de cette liaison pour faire une boucle autour du Lac de Morat et visiter les deux parties du Vully, la ville romaine d'Avenches et la ville médiévale de Morat. Plus de dynamisme pour un tourisme responsable.

Nouvel arrêt à Salavaux – Route de Villars

Le village de Salavaux s'est étendu de façon importante en direction de Villars-le-Grand et Constantine ces dix dernières années, sans que les infrastructures ne suivent, notamment en matière de mobilité douce, trottoirs et bus. Nous demandons qu'un nouvel arrêt de bus soit prévu sur la route de Villars au niveau du carrefour avec la route de Salavaux pour desservir ces nouveaux quartiers. Une coordination avec d'autres travaux d'entretien, réfection, création de trottoirs est souhaitable.

Nouvel arrêt à Montet – La Côte

Bien que cet élément ne concerne pas directement notre Commune. Nous souhaitons mentionner que la proposition présentée permettrait de créer un arrêt de bus pour desservir le hameau de La Côte (Commune de Cudrefin) qui est la seule localité de l'ancien district d'Avenches à ne pas être reliée aux transports publics.

Une réorganisation des lignes, sans expansion, avec des coûts d'exploitation similaires

Une analyse approfondie de l'impact financier de la proposition n'est pas réaliste dans un simple postulat, cependant la proposition ne demande pas de création de ligne supplémentaire, ni d'augmentation de capacité, par conséquent les coûts d'exploitation devraient être similaires aux coûts actuels.

La ligne Avenches-Villars le Grand-Cudrefin n'est pas modifiée, il n'y a aucun coût supplémentaire à prévoir.

Le trajet de la ligne Avenches – Salavaux – Cudrefin – Ins est légèrement modifié, avec l'introduction des tronçons alternés. La fréquence et la longueur de la ligne restant la même, il n'y a aucun coût supplémentaire. La desserte simultanée des deux tronçons éventuellement nécessaires aux horaires scolaires représente le seul surcoût potentiel de la ligne. Il peut être réalisé avec des bus de plus petite taille, type « AveniBus ».

La ligne 538 (Salavaux – Mur) parcourt actuellement 16km, 8x par jour, soit 128km. Le prolongement de la ligne Sugiez – Lugnorre vers Salavaux représente 5km. Une grossière estimation se basant sur les kilomètres parcourus, permet de dire qu'il est possible d'effectuer 13 trajets aller-retour entre Salavaux et Lugnorre en supprimant la ligne 538 sans coûts supplémentaires. La ligne Sugiez – Lugnorre fait actuellement 12 trajets dans un sens et 13 dans l'autre par jour.

Modifications en détail

Ligne Avenches – Villars-le-Grand – Cudrefin
Aucune modification, correspondance à Cudrefin pour se rendre de/à Ins.
Ligne Avenches – Salavaux – Cudrefin – Ins
<p>Le trajet de la ligne est modifié entre Salavaux et Cudrefin.</p> <p><u>Trajet actuel</u> Salavaux > Vallamand-Dessous > Vallamand-Dessus > Montet > Cudrefin (6,4km)</p> <p><u>Trajets modifiés</u> Salavaux > Constantine > Montmagny > Montet > Cudrefin (7,3km) Salavaux > Cotterd > Bellerive > Vallamand-Dessus > Montet > Cudrefin (7,1km)</p> <p>Le bus emprunte une fois sur deux le trajet par Constantine-Montmagny et une fois sur deux le trajet par Bellerive-Vallamand Dessus.</p> <p>Le nouveau trajet est 900m plus long que l'ancien, ce qui représente 1 minute à 60km/h et ne devrait donc avoir aucun impact sur les horaires, ni sur les coûts d'exploitation.</p>
Ligne Sugiez – Lugnorre – Salavaux – Avenches
<p>La ligne Sugiez – Lugnorre est prolongée jusqu'à Salavaux, correspondance à Salavaux pour se rendre de/à Avenches.</p> <p>Sugiez > Nant > Praz > Môtier > Lugnorre > Mur > Guévaux > Vallamand – Garinettes > Vallamand-Dessous > Salavaux – Poste > Salavaux – Ecole.</p> <p>La ligne 538 (Salavaux – Mur) est supprimée. Elle représente 16km.</p> <p>Le nouveau trajet entre Mur et Salavaux représente 5km.</p> <p>Les coûts pour le prolongement de la ligne devraient se compenser avec la suppression de la ligne 538.</p>

Horaires « scolaires »

Cudrefin – Villars-le-Gd – Avenches	Ins – Cudrefin – Salavaux – Avenches		Sugiez – Lugnorre – Salavaux
<p>08 :00 Cudrefin – Camping 08 :02 Cudrefin – Place de la Tour 08 :03 Cudrefin – Le Moulin 08 :06 Champmartin 08 :09 Chabrey 08 :14 Villars-le-Grand 08 :19 Avenches – Haras fédéral 08 :22 Avenches – Le Paon</p> <p>08 :26 Avenches CFF</p> <p>08 :27 Avenches CFF 08 :30 Avenches Sous-Ville</p>	<p>07 :45 Ins – Bahnhof 07 :53 Ins – Witzwil 07 :56 Cudrefin – La Sauge 07 :59 Cudrefin – Camping</p>	<p>07 :59 Cudrefin – Camping 08 :01 Cudrefin – Place de la Tour 08 :04 Cudrefin – Vers-chez-Jacot 08 :06 Montet – Village 08 :07 Montet – La Côte 08 :10 Montmagny 08 :13 Constantine 08 :15 Salavaux – Route de Villars 08 :18 Salavaux – Poste 08 :20 Salavaux – Ecole</p>	<p>07 :58 Sugiez – Gare 07 :59 Sugiez – Poste 08 :00 Nant 08 :01 Praz 08 :03 Môtier 08 :06 Lugnorre – Ecole 08 :09 Lugnorre – Place du Pommeré 08 :11 Mur 08 :12 Guévaux 08 :14 Vallamand – Garinettes 08 :16 Vallamand-Dessous 08 :18 Salavaux – Poste 08 :20 Salavaux – Ecole</p>
	<p>07 :59 Cudrefin – Camping 08 :01 Cudrefin – Place de la Tour 08 :04 Cudrefin – Vers-chez-Jacot 08 :06 Montet – Village 08 :07 Montet – La Fenette 08 :10 Vallamand-Dessus 08 :13 Bellerive 08 :15 Cotterd 08 :18 Salavaux – Poste 08 :20 Salavaux – Ecole</p>	<p>07 :59 Cudrefin – Camping 08 :01 Cudrefin – Place de la Tour 08 :04 Cudrefin – Vers-chez-Jacot 08 :06 Montet – Village 08 :07 Montet – La Fenette 08 :10 Vallamand-Dessus 08 :13 Bellerive 08 :15 Cotterd 08 :18 Salavaux – Poste 08 :20 Salavaux – Ecole</p>	
	<p>08 :20 Salavaux – Ecole 08 :22 Avenches – Eau-Noire 08 :24 Avenches – Route du Lac 08 :26 Avenches – Pré-Vert 08 :28 Avenches CFF</p> <p>08 :28 Avenches CFF 08 :31 Avenches – Sous-Ville</p>		
<p>08 :30 Avenches CFF 08 :44 Payerne</p>			
<p>11x Cudrefin > Avenches 11x Avenches > Cudrefin</p>	<p>12x Ins > Avenches 13x Avenches > Ins</p>		<p>12x Sugiez > Salavaux 13x Salavaux > Sugiez</p>

Conclusion

Les auteurs du postulat demandent à la Municipalité :

1. D'étudier la proposition de manière approfondie, notamment au niveau des horaires, des coûts et de l'impact sur les transports scolaires.
2. De prendre contact avec les autres communes directement concernées Cudrefin, Mont-Vully et Avenches afin de présenter et d'affiner la proposition.
3. De prendre contact avec l'Établissement scolaire d'Avenches et l'ARPEJE afin de présenter la proposition et d'affiner la proposition.
4. De prendre contact avec la COREB et les Cantons de Vaud et Fribourg afin de présenter la proposition et d'affiner la proposition.
5. De prendre cette proposition comme un objectif clé de son programme de législature.

Les auteurs du postulat proposent au Conseil de prendre en considération ce postulat et demande à la Municipalité d'étudier notre proposition afin d'obtenir une solution de transport public offrant un niveau de service significativement meilleur à un coût identique.

Les auteurs du postulat :

1. Philippe Loup _____

2. Antoine Parisod _____

Les Consorts :

3. _____

4. _____

5. _____

6. _____

7. _____

8. _____